

# PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MAGDELEINE TENUE LE 11 NOVEMBRE 2020 EN VISIOCONFÉRENCE, À 19 H

SONT PRÉSENTS: Mmes Isabelle Bergeron-Tremblay, membre de la communauté (pas le droit de

vote)

Nathalie Bérubé, directrice (pas le droit de vote) Marlyn Bilodeau, déléguée au comité de parents Lise Bissonnette, substitut au comité de parents

Sandra Blouin, membre de la communauté (pas le droit de vote)

Evelyne Delude, parent

Mélanie Deschamps, directrice adjointe (pas le droit de vote)

Josée Dubé, enseignante Rosine Knafo, parent

Marie-Hélène Lefebvre, représentante du personnel professionnel

Mathieu Normand, enseignant

Maëlys Quenum, élève

Valérie St-Amour, enseignante

Jessica Vignola, représentante du personnel de soutien

Annie Woodbury, enseignante

MM. Pierre-Damien Kemka-Douanla, élève

Stéphane Nicol, parent substitut Sylvain Panneton, président

EST ABSENTE: Mme Geneviève Coulombe, vice-présidente

#### 1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

M. Panneton souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement, constate qu'il y a quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

#### 2. Secrétariat

Mme Deschamps agira à titre de secrétaire.

# 3. Période de questions du public

Aucune question du public. Adoption de l'ordre du jour (adoption)

#### CE-20-21-1361

M. Normand propose que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que modifié :

#### Ordre du jour

- Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
- Secrétariat;
- Période de questions du public;
- Adoption de l'ordre du jour (adoption);
- 5. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 octobre 2020 (adoption) (document #2517);
- Suivi au procès-verbal du 14 octobre 2020;
- 7. Situation COVID et nouvelles de l'école (information);
- 8. Parole aux représentants du conseil des élèves;
- 9. Points à traiter :
  - Politique locale de financement (information) (document #2518);
  - 9.2. Déploiement des mesures (adoption) (document #2519);
  - 9.3. Projet éducatif (information) (document #2522);
  - 9.4. Formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement (information) (document #2520); (<a href="https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/">https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/</a>)
- 10. Parole au représentant de parents;
- 11. Correspondance (document #2521);
- 12. Affaires diverses :
  - 12.1. Directive pour l'aération des locaux
- 13. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

# Lecture et adoption du procès-verbal du 14 octobre 2020 (adoption) (document #2517) CE-20-21-1362

Il est proposé par Mme Bissonnette que les membres du conseil d'établissement adoptent le procèsverbal du 14 octobre 2020 tel que contenu au document #2517.

Adoptée à l'unanimité

#### 5. Suivi au procès-verbal du 14 octobre 2020

Nouveaux membres : Mme Isabelle Bergeron-Tremblay, directrice de la maison des jeunes L'Équinox et Mme Sandra Blouin, policière préventionniste affectée à notre école.

#### 6. Situation COVID et nouvelles de l'école (information)

Mme Bérubé informe les membres du conseil d'établissement de la situation COVID et des dernières nouvelles de l'école :

- Il n'y a pas eu beaucoup d'augmentation de cas;
- Depuis le début de l'année : 10 cas, 7 classes en isolement et 57 élèves retirés des autobus;
- Il y a eu annonce d'un ajout de trois journées pédagogiques au calendrier scolaire 20-21 qui permettront aux enseignants de s'outiller pour développer des pratiques gagnantes pour l'enseignement à distance. Les journées sont : le 4 décembre, le 22 janvier et le 16 avril;
- Les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire sont également à l'école un jour sur deux. Ce qui représente 149 élèves:
- La rencontre de parent se fera en visioconférence;
- Ventilation : Pour les locaux avec fenêtres, nous les ouvrons. Pour le système de ventilation : Augmentation du débit d'air entrant et changement des filtres.
- Casiers: Les casiers ont été attribués par bulle-classe. Nous n'avons pas encore observé d'amoncellement dans les casiers.
- Procédure lors de l'isolement d'un ou des élèves: Nous informons les parents. Nous informons les enseignants qui doivent fournir du travail aux élèves et répondre à leurs questions. Si tout le groupe est isolé, les élèves reçoivent l'enseignement à distance. L'école offre un suivi psychosocial aux élèves qui vivent difficilement l'isolement;
- Les photos des finissants se prendront dans la semaine du 7 décembre.

#### 7. Parole aux représentants du conseil des élèves;

Les élèves informent les membres du conseil d'établissement des dernières nouvelles du conseil des élèves :

- Changement en mode hybride : la majorité des élèves apprécie le mode d'apprentissage;
- Difficile de comprendre pourquoi à l'heure du dîner les portes des locaux sont verrouillées. Mme Bérubé explique que les portes des classes sont verrouillées par mesure de sécurité (pour les élèves, car il n'y a pas de surveillants et pour éviter les vols des effets scolaires et des portables);
- Les élèves se questionnent sur le cellulaire qui est interdit à l'heure du dîner, dans la période d'étude. Mme Bérubé explique que c'est une règle du code de vie;
- Les élèves notent qu'il y a un attroupement à l'heure du dîner près des escaliers. Mme Bérubé verra à en parler avec les surveillants;
- Les élèves demandent s'il est possible d'entrer dans les classes le matin. Mme Bérubé dit qu'ils ont droit d'y entrer dès 8 h 45;
- Les élèves demandent s'ils peuvent demeurer en classe lors des pauses. Mme Bérubé explique qu'il n'y a pas de surveillants et que ça peut leur faire du bien une pause active.
- Au PEI 1 et 2, les périodes en classe au dîner sont obligatoirement de l'étude. Les élèves aimeraient un peu plus de latitude lors de cette période. Mme Bérubé répond que cette période appartient à la gestion de classe des enseignants et qu'ils ont le choix de faire de l'étude, de la récupération ou des activités.

#### 8. Points à traiter :

#### 8.1 Politique locale de financement (information) (document #2518)

Mme Bérubé explique la politique locale de financement telle que contenue au document #2518.

### 8.2 Déploiement des mesures (adoption) (document #2519)

Mme Bérubé présente et explique le plan de déploiement des mesures tel que contenu au document #2519.

#### CE-20-21-1363

Il est proposé par M. Nicol que les membres du conseil d'établissement approuvent le plan de déploiement des mesures tel que contenu au document #2519.

Adoptée à l'unanimité

### 8.3 Projet éducatif (information) (document #2522)

Mme Bérubé présente et explique le projet éducatif tel que contenu au document #2522.

# 8.4 Formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement (information) (document #2520)

Mme Bérubé présente et explique la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement telle que contenue au document #2520 et sur le lien partagé aux membres.

#### 9. Parole à la représentante du comité de parents

Mme Bilodeau informe les membres du conseil d'établissement des dernières nouvelles du comité de parents :

- Les parents doivent se prononcer sur le calendrier scolaire concernant les vacances de Noël, la semaine de relâche et la journée pédagogique mobile du 13 juin; il est suggéré de la déplacer le 13 juin au cas où il y aurait un examen du ministère;
- Découpage bassin démographique;
- Critères d'inscriptions;
- Il y a un conflit d'horaire entre certaines rencontres du comité de parents et du conseil d'établissement. La suggestion est de les déplacer. Voici ce qui est suggéré :
  - 16 février au lieu du 17 février
  - 23 mars au lieu du 24 mars
  - 20 avril au lieu du 21 avril
  - 14 juin au lieu du 16 juin

Les membres sont d'accord avec la modification.

#### 10. Correspondance (documents #2521)

PV du CPE du 6 octobre 2020

#### 11. Affaires diverses:

# 12.1 Directive pour l'aération des locaux

Sujet traité au point 7.

#### 12. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Delude propose la levée de la séance à 21 h 30.

Approuvée à l'unanimité

Sylvain Panneton, président

Nathalie Bérubé, directrice